

## **CONDITIONS DE VENTE – LOCATION MOBIL HOME 2020**

### **Conditions :**

- Arrivée entre 16h et 18h30. Pas d'arrivée après 18h30 si pas prévenu du retard.
- Départ entre 7h30 et 10h maximum sur rendez-vous.
- A la réservation, versement de 30 % du prix du séjour à titre d'acompte auquel se rajoute 5 euros pour frais de dossier.
  
- Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire sauf cas fortuit ou cas de force majeure.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte durant le séjour.
- Un seul véhicule par location.
- Pas plus de deux animaux (Chiens 1° et 2° catégorie strictement interdits) par mobil home moyennant l'acquittement d'une redevance par animal. Ceux-ci ne devront pas rester enfermés seuls dans la location et devront être tenus en laisse. Les animaux devront être tatoués et vaccinés. (carnet de vaccination obligatoire). Les déjections devront être ramassés par les propriétaires. Les animaux ne devront pas monter sur les lits et canapé, et en aucun cas sur les couvertures.
- A l'arrivée, il vous sera proposé une prestation forfait ménage de 96 € TTC. Le versement d'un dépôt de garantie de 200 euros ainsi qu'une caution ménage de 96 euros vous sera demandé à votre arrivée, qui vous seront restitués en fin de séjour après contrôle de la propreté des lieux et inventaire lors de votre départ, sauf si une évaluation ultérieure du coût de remise en état du mobil home s'avère supérieure à cette somme sur justificatif.
- Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.
- La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif et le calcul de l'acompte. Elle est à régler sur place.

### **Annulation et retard.**

Toute annulation doit être faite par courrier ou par mail. Nous vous conseillons de prendre une assurance annulation auprès de votre assureur.

Pour toute annulation, du fait du client, et sauf cas de force majeure ou cas fortuit, la somme due à titre d'indemnisation sera la suivante :

- annulation plus de 30 jours avant le début de séjour : il sera retenu 10% du prix du séjour.
- annulation entre le 30e et 21ème jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 30% du prix du séjour.
- annulation entre le 20e et 7ème jour avant le début du séjour : il sera retenu 50% du prix du séjour.
- annulation à moins de 7 jours avant le début du séjour ou non présentation : il sera retenu l'intégralité du prix du séjour.

Dans tous les cas, la totalité des frais de dossier sera retenue.

En cas de retard, lors de votre arrivée nous vous demandons de nous le signaler dans les meilleurs délais par tout moyen à votre convenance (courriel, téléphone, SMS) afin de vous assurer la meilleure prestation possible.

Le camping s'engage à assurer la prestation réservée.

En cas de non présentation du client dans les 48 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée au présent contrat, celui-ci devient nul et le camping dispose de son hébergement. La totalité du prix du séjour sera exigé.

### **Annulation du fait du camping :**

En cas d'annulation d'un séjour pour des faits incombant au camping, à l'exception des cas de force majeure ou de cas fortuit nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement total des sommes versées. Cependant, cette annulation ne pourra donner au versement de dommages et intérêts.

---

## **CONDITIONS DE VENTE – LOCATION MOBIL HOME 2020**

### **Conditions :**

- Arrivée entre 16h et 18h30. Pas d'arrivée après 18h30 si pas prévenu du retard.
  - Départ entre 7h30 et 10h maximum sur rendez-vous.
  - A la réservation, versement de 30 % du prix du séjour à titre d'acompte auquel se rajoute 5 euros pour frais de dossier.
  
  - Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire sauf cas fortuit ou cas de force majeure.
  - Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte durant le séjour.
  - Un seul véhicule par location.
  - Pas plus de deux animaux (Chiens 1° et 2 éme catégorie strictement interdits) par mobil home moyennant l'acquittement d'une redevance par animal. Ceux-ci ne devront pas rester enfermés seuls dans la location et devront être tenus en laisse. Les animaux devront être tatoués et vaccinés. (carnet de vaccination obligatoire). Les déjections devront être ramassés par les propriétaires. Les animaux ne devront pas monter sur les lits et canapé, et en aucun cas sur les couvertures.
  - A l'arrivée, il vous sera proposé une prestation forfait ménage de 96 € TTC.
- Le versement d'un dépôt de garantie de 200 euros ainsi qu'une caution ménage de 96 euros vous sera demandé à votre arrivée, qui vous seront restitués en fin de séjour après contrôle de la propreté des lieux et inventaire lors de votre départ, sauf si une évaluation ultérieure du coût de remise en état du mobil home s'avère supérieure à cette somme sur justificatif.
- Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.
  - La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif et le calcul de l'acompte. Elle est à régler sur place.

### **Annulation et retard.**

Toute annulation doit être faite par courrier ou par mail. Nous vous conseillons de prendre une assurance annulation auprès de votre assureur.

Pour toute annulation, du fait du client, et sauf cas de force majeure ou cas fortuit, la somme due à titre d'indemnisation sera la suivante :

- annulation plus de 30 jours avant le début de séjour : il sera retenu 10% du prix du séjour.
- annulation entre le 30e et 21 éme jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 30% du prix du séjour.
- annulation entre le 20e et 7 éme jour avant le début du séjour : il sera retenu 50% du prix du séjour.
- annulation à moins de 7 jours avant le début du séjour ou non présentation :il sera retenu l'intégralité du prix du séjour.

Dans tous les cas, la totalité des frais de dossier sera retenue.

En cas de retard, lors de votre arrivée nous vous demandons de nous le signaler dans les meilleurs délais par tout moyen à votre convenance (courriel, téléphone, SMS) afin de vous assurer la meilleure prestation possible.

Le camping s'engage à assurer la prestation réservée.

En cas de non présentation du client dans les 48 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée au présent contrat, celui-ci devient nul et le camping dispose de son hébergement. La totalité du prix du séjour sera exigé.

### **Annulation du fait du camping :**

En cas d'annulation d'un séjour pour des faits incombant au camping, à l'exception des cas de force majeure ou de cas fortuit nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement total des sommes versées. Cependant, cette annulation ne pourra donner au versement de dommages et intérêts.

### **Recouvrement**

En cas d'absence de paiement de la facture dans les délais impartis, le recouvrement sur titre de recette sera confié au comptable du trésor public. Ce dernier diligentera toutes les poursuites adéquates auprès du débiteur (saisie sur salaire, sur comptes bancaires ou saisie mobilière) en vue de son recouvrement.

### **Médiation des litiges à la consommation**

Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation » le client a le droit de recourir au service de médiation.

Le médiateur de la Commune est  
MEDICYS

Centre de médiation et règlement à l'amiable des huissiers de justice  
73 Boulevard de Clichy -75009 PARIS.

[www.medicys.fr](http://www.medicys.fr)

Je soussigné(e) Mme, Mr déclare être d'accord sur les termes du contrat, après en avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions de vente.

2 : Signature du client précède de la mention manuscrite " lu et approuvé"

Fait à :

Le :